

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Changer la Donne : Avancement dans le prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint de maladie rénale chronique (MRC).

**No d'activité :** 74533

**Date :** jeudi le 18 juin 2020

**Lieu :** Domicile

**Coordonnées :** webinaire via plateforme ZOOM

## Objectifs

À la fin de ce programme, les participants pourront mieux :

1. Définir la maladie rénale diabétique
2. Décrire les normes actuelles de soins dans le traitement de la MRC chez les patients atteints de diabète de type 2 et les besoins non comblés de ces patients
3. Distinguer entre les différents antihyperglycémiants en fonction des bienfaits rénaux qu'ils peuvent offrir aux patients atteints de MRC et de diabète de type 2.
4. Appliquer les données probantes recueillies lors des derniers essais cliniques pour améliorer les résultats thérapeutiques des patients atteints de MRC et de diabète de type 2.

**Président de séance :** Dre Hélène Laporte

## Horaire

2020-06-18	18:45	19:00	Accueil/Clôture	Accueil/ mot de bienvenue/utilisation de la plateforme	
2020-06-18	19:00	20:00	Conférence	Changer la Donne : Avancement dans le prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint de maladie rénale chronique (MRC) - CEM	Dr Pierre Filteau, Médecin généraliste

N.b. que l'inscription à cette formation est obligatoire.

Veillez communiquer avec le secrétariat de l'AMOLL pour les modalités d'inscription.

À l'adresse suivante: [secretariat@amoll.org](mailto:secretariat@amoll.org)

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Janssen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.